

DIRECTIVES DE COMPÉTITION

ÉVALUATION DÉFI PROVINCIAL (GAF)

Club Gymslic

SITE DE COMPÉTITION

Complexe Sportif Saint-Laurent
2385 Boul. Thimens
Saint-Laurent, QC, H4R 1T4



COORDONNÉES GYMNASTIQUE QUÉBEC	3737 boul. Crémazie Est, #902 MTL, QC, H1Z 2K4 514-252-3043 www.gymqc.ca Personne contact : Josée-Anne Adam (jaadam@gymqc.ca)
COMITÉ ORGANISATEUR	CLUB GYMSLIC Directrice de la compétition : KASSANDRA MOFFORD (coord.act_gymslic@bellnet.ca)
DATE	6 et 7 mai 2023
SITE DE COMPÉTITION	COMPLEXE SPORTIF SAINT-LAURENT 2385 Boul. Thimens, Saint-Laurent, QC, H4R 1T4
HÔTEL POUR LES ATHLÈTES ET SPECTATEURS	DAYS INN BY WYNDHAM MONTREAL AIRPORT CONFERENCE CENTRE 4545 Boul CoteVertu Ouest, Montréal, Québec, H4S 1C8 COURTYARD BY MARRIOTT MONTREAL AIRPORT 7000 Pl. Robert Joncas, Montréal, QC H4M 2Z5
DEMANDE DE REMBOURSEMENT	<ul style="list-style-type: none">• Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer au comité organisateur et à inscription@gymqc.ca une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement.• Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début des compétitions.• Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition. Les pièces acceptées sont les suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ Un certificat médical provenant d'un médecin ;○ Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ;○ Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport.• GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement.• Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives sont datées de plus de 7 jours.• Le comité organisateur doit OBLIGATOIREMENT accepter toute demande de remboursement respectant les points ci-haut.• Si une demande de remboursement ne respecte pas les points ci-haut, le comité organisateur est libre de tout de même prendre la décision d'effectuer un remboursement, s'il le désire.

INSCRIPTION ET PRODUCTION HORAIRE

- **Date limite d'inscription : 7 avril 2023**
- **Date production de l'horaire : Semaine du 17 avril 2023**
- **Frais d'inscription :**

Athlète DÉFI GAF (D3 à 6)	63\$
Entraîneur	0\$

- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription (payable à GYMQC) : 50 \$ / athlète jusqu'à concurrence de 250 \$**
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire (payable à GYMQC) : 100 \$ / athlète jusqu'à concurrence de 500 \$**
- **Frais d'admission pour les spectateurs:**

Évaluation Défi Provinciale	Aucuns frais
-----------------------------	---------------------

MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION

1. Tous les clubs devront compléter le formulaire d'inscription via le formulaire d'inscription Excel.
 - Envoyez le fichier Excel à GYMQC (inscription@gymqc.ca) ainsi qu'au comité organisateur (coord.act_gymslic@bellnet.ca).
2. Le paiement des inscriptions devra se faire :
 - **Par chèque** libellé au nom de **Club Gymslic** et doit être retourné à l'adresse suivante : Club Gymslic, 2385 boul. Thimens, Saint-Laurent, QC, H4R 1T4.
4. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais
5. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.

COLLATION ENTRAÎNEURS ET ÉVALUATEURS

Des collations seront offertes aux entraîneurs pendant l'évaluation.

ACCREDITATION

Aucune accréditation ne sera remise aux participants pour cet événement.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

L'espace de stationnement principal du Complexe Sportif est limité. Ainsi, nous vous invitons à vous stationner dans celui de l'aréna situer à proximité du complexe, s'il n'y a plus de place disponible.

L'espace réservé aux spectateurs est restreint et donc nous vous demandons de bien vouloir limiter le nombre de spectateurs par athlète à 2 personnes. À votre arrivée, nous vous demanderons d'attendre la fin du bloc précédent avant d'entrer dans le gymnase.